



POLICE

COMMENT ELLE NOUS PROTÈGE, COMMENT ELLE NOUS SURVEILLE

Dossier. En Suisse, quelque 17000 policiers veillent à la sécurité des citoyens. Actes terroristes, petite délinquance, cybercriminalité et autres infractions, sont-ils prêts à nous défendre contre tous les dangers? «L'Hebdo» a mené l'enquête.

23 NOVEMBRE
Les futurs policiers
assistent au lever
des couleurs de
l'Académie de police
de Savatan.



JEAN REYLLARD/REZOCH

■ ■ ■ SABINE PIROLT

Quelque part dans une agglomération de Suisse romande, un samedi après-midi. Les passants sont détendus, heureux de profiter de quelques rayons de soleil. Ils déambulent dans l'une des rues principales. Soudain retentissent des bruits de coups de feu et des cris. Une poignée d'individus surgissent de nulle part et tirent sur tout ce qui bouge. C'est la panique, les badauds tentent de fuir, de se cacher dans les maisons. Certains sont à terre et ne bougent déjà plus, d'autres se tordent de douleur. Les minutes passent, lentement. Les terroristes traquent ceux qui tentent de leur échapper. Arrive la police, enfin. Elle crie des consignes aux civils: «Mettez-vous à couvert! Ne bougez plus!» Concentrées, les forces de l'ordre progressent dans la rue principale, comme un seul

homme, mettent des blessés en sécurité et disparaissent dans un bâtiment, sur les traces des terroristes.

Réalité? Non, exercice. Troupes d'élite suisses spécialistes des missions dangereuses? Non, des aspirants policiers de l'Académie de police de Savatan, un immense territoire perché au-dessus de Lavey-les-Bains, terrain parfait d'exercices en tout genre, dont les plus effroyables. Y est reproduite, par exemple, la rue de Bourg, avec une banque, un restaurant, une Migros et une bijouterie. Des comédiens viennent y jouer les malfrats. Chaque année, l'école forme entre 100 et 200 aspirants policiers vaudois et valaisans; et, dès avril 2016, elle instruira également les Genevois.

Depuis les attentats de *Charlie Hebdo* en janvier dernier, ainsi qu'après la visite

526 066
LE NOMBRE
D'INFRACTIONS
AU CODE PÉNAL
COMMISES
EN SUISSE EN 2014

SOURCE SCOCA

de hauts responsables du GIGN et du RAID à l'École de police ce printemps, les responsables ont adapté les scénarios d'exercices de la nouvelle formation de tuerie en rue: un module intitulé «Evolution extérieure», soit 16 heures sur les 1600 de la formation complète. Une nouvelle rassurante.

Après les attaques de Paris, une question est présente dans tous les esprits: en Suisse, la police est-elle suffisamment préparée? Aux dires des responsables des polices cantonales interviewés, lors d'événements très violents, les primo-intervenants sont désormais les policiers de la patrouille la plus proche. Sont-ils prêts? Chef de la formation à Savatan, le lieutenant Pierre-Antoine Walker répond par l'affirmative: «Les policiers bénéficient d'une très bonne

formation, très globale.» En cas de tuerie en rue, ils apprennent à réagir, quitte à se mettre en danger. L'objectif est de neutraliser la personne en face. Et les armes à disposition – une mitrailleuse par voiture de patrouille – sont-elles suffisantes? «Aujourd'hui, les policiers suisses profitent, en comparaison internationale, d'un très bon niveau d'équipement et d'armement. Toutefois, certains corps de police sont en train d'adapter ces équipements et armements face aux armes nouvelles des terroristes, notamment celles du style fusil d'assaut, plus puissantes et tirant à plus longue distance. Dans ces corps de police, des groupes de travail se sont formés au lendemain des attentats de Paris.»

Un homme émet quelques doutes sur ce positivisme ambiant. Il s'agit de Pierre Maudet, conseiller d'Etat chargé du Département de la sécurité et de l'économie du canton de Genève. Il est l'auteur d'un rapport remarqué sur la sécurité, paru en 2010. Il y dénonce l'absence de stratégie de sécurité et de défense globale de la Suisse: «Notre approche est toujours extraordinairement naïve, pour ne pas dire angélique. Très cloisonnée, horizontalement et verticalement, avec les communes, les cantons et la Confédération, mais aussi entre les différents corps. Nous avons également une approche très intuitive et très embryonnaire des phénomènes criminels. Je dirais qu'au niveau opérationnel, entre polices, ça marche bien. Mais c'est un dispositif de beau temps.»

Le terrain, mine de renseignements

Que se passerait-il alors en cas de mauvais temps? Il faut dire que depuis la tuerie de *Charlie Hebdo*, les attentats ont muté. Les cibles ne sont plus désignées précisément par les terroristes et tout un chacun peut être touché, d'où l'inquiétude ambiante de la population, qui ne constate pas beaucoup de changements en matière de renforcement de la sécurité, si ce n'est quelques policiers dans les gares. Cheffe de la police genevoise, Monica Bonfanti se veut rassurante. Elle explique que dans le canton de Genève par exemple, un groupe d'une vingtaine de personnes, qui interviennent régulièrement dans



JEAN-PIERRE LARDREDOCH

EN SITUATION Deux fois l'an, les policiers fribourgeois se livrent à des exercices de tir à balles réelles en suivant des scénarios élaborés par le Digital Police Combat System.

ENTRAÎNEMENT AMOK À LA POLICE CANTONALE FRIBOURGEOISE

Dans le cadre de leurs exercices de tir à balles réelles, des agents doivent neutraliser, dans une école, un homme pris d'une crise de violence meurtrière. Un scénario qui prend fin par la mise à mort du tueur. Reportage à Granges-Paccot.

Ce mardi après-midi à Granges-Paccot, pour Carole, policière depuis un an, et Frédéric, qui compte douze ans de service, l'heure n'est pas à la détente. Comme leurs autres collègues de la gendarmerie ou de la police de sûreté du canton de Fribourg – 400 collaborateurs – ils sont tenus, deux fois par année, pendant une demi-journée, de se livrer à des exercices de tir à balles réelles avec des objectifs à atteindre. Cette formation continue se déroule dans les sous-sols du très vaste garage qui jouxte le bâtiment principal de la police cantonale.

Crâne lisse et carrure imposante, Augustin, policier depuis dix ans et instructeur de tir, les attend de pied ferme. Avec un adjoint très efficace: le DPCS, soit le Digital Police Combat System. «Il existe trois machines semblables en Suisse: une ici, une autre en Suisse allemande et la troisième acquise par un privé. Elle permet d'élaborer des scénarios à l'infini dont les images géantes sont projetées sur les murs du local d'entraînement. Nous adaptons la technicité et la rapidité des exercices au niveau des policiers. Nous travaillons également le tir à l'extérieur sur la place de tir de la montagne de Lussy.» Ce mardi, c'est amok dans une école, un scénario qui met en scène la crise de folie meurtrière d'un homme. L'objec-

tif: neutraliser ce tueur. Des cris et des bruits de pas de course retentissent alors dans le local d'exercice. Face à l'écran géant, les deux policiers sont en position de tir. Des enfants traversent l'écran en courant. Puis arrive un enseignant, qui agrippe un élève par le bras pour l'emmener dans sa course. Surgit un homme cagoulé et armé. Les policiers tirent, l'homme réussit à faire demi-tour et disparaît de l'écran. Il resurgit quelques instants plus tard pour tirer sur les policiers, qui l'abattent à balles blindées. Des capteurs permettent de savoir si les policiers ont atteint leur cible. Dans ce genre de situation, «la sécurité de l'agent passe au second plan», précise le sergent-chef Tobie Steinauer.

D'autres scénarios suivront: l'un impliquant un cambrioleur qui, surpris en plein travail, se met à courir en direction des agents, barre à mine à la main. Le deuxième consiste en l'arrestation d'un automobiliste dont un geste équivoque aurait de quoi alarmer n'importe quelle personne lui faisant face. Augustin: «On ne peut pas s'entraîner à 100% comme dans la réalité, mais en s'exerçant régulièrement avec ce système, on peut simuler des situations très proches de ce que les agents pourraient rencontrer sur le terrain.» ■ SP

BELGIQUE Depuis la réouverture du métro de Bruxelles (station Montgomery), la vigilance extrême des policiers est de mise pour parer à toute menace.



DIDIER LEBRUN CORBIS





FRANCE L'Office central de lutte contre la criminalité liée aux technologies de l'information et de la communication, basé à Nanterre, est en contact régulier avec les autorités, comme en témoigne la visite en janvier 2013 de Manuel Valls, alors ministre de l'Intérieur.

mes yeux, précise le politicien genevois, il est très important d'avoir un ilotier qui va révéler, à la faveur d'un bête problème de stationnement aux alentours d'une mosquée, que l'on a une fréquentation qui devrait peut-être nous interpeller, pas tant sous l'angle du nombre, mais sous celui de ce qu'il se passe dans ce lieu. Cependant, je trouve que l'on est encore trop faible dans les lectures de situations.»

D'autres villes romandes ont redécouvert les vertus de la proximité, à l'instar de Lausanne. Christian Pannatier, chef de la division PPM (proximité, partenariat et multiculturalité), explique que l'une des tâches des cinquante agents PPM répartis dans sept postes de quartier consiste à tisser des liens avec la population, à rechercher de l'information. «Boire un café avec les gens est encouragé. Pour un policier, ce genre de démarches, soit prendre du temps ou entrer chez quelqu'un autrement qu'avec un mandat de perquisition, n'est pas très courant.» Il s'agit ainsi de se montrer à l'écoute des besoins et problèmes, de prêter une oreille attentive à ce que les commerçants ou les habitants ont remarqué dans le quartier, de faire connaissance avec les responsables d'une mosquée, mais également avec ceux d'autres lieux de culte.

Même constat à Fribourg, où les problèmes persistaient après les interventions ponctuelles de Police-secours, car il manquait un suivi. Le concept de police de proximité a été introduit en 2009 et c'est désormais un axe important pour le canton. Le sergent-chef Tobie Steinauer relève que «la sécurité est quelque chose de continu qui se travaille sur la durée et en profondeur». Petite précision au passage: la police ne place pas de caméras dans les rues pour surveiller les citoyens, sauf si un phénomène s'y déroule ponctuellement, par exemple un trafic de stupéfiants, dans un endroit précis. Cependant, elle peut demander les images de celles des communes, des particuliers, des trans-

ports publics, de l'Office des routes ou des CFF en cas de besoin.

Autre outil qui aide à combattre la criminalité: la récolte et le traitement de milliers de données, qui croissent de manière exponentielle, une vraie jungle. Heureusement, dans ce domaine-là, la police se révèle efficace grâce à des méthodes qui permettent l'ana-



PIERRE MAUDET, conseiller d'Etat genevois chargé de la Sécurité et de l'Economie

« Je trouve que l'on est encore trop faible dans les lectures de situations. »

lyse de phénomènes sériels. Les polices cantonales romandes, qui collaborent entre elles, peuvent ainsi suivre le déplacement de bandes de cambrioleurs à travers la Suisse romande. Elles peuvent dégager des ten-

dances, repérer les modes opératoires des malfrats et prévoir des contrôles ciblés. Précurseur en la matière, Olivier Ribaux, nouveau directeur de l'Ecole des sciences criminelles de l'Université de Lausanne, a travaillé durant dix ans pour la police cantonale vaudoise dans le traitement de données, justement. Il explique que le CICOP - Concept intercantonal de coordination opérationnelle et préventive -, soit le réseau romand qui suit au quotidien le «high volume crime», est très avant-gardiste. On est dans l'idée même de ces formes de *policing*, précise encore Olivier Ribaux. «On a presque l'impression d'arriver avant les auteurs.

Une situation qui n'arrive peut-être qu'une fois dans la vie d'un analyste.» Si, depuis bientôt trois semaines, problèmes de sécurité riment avec menaces terroristes, il est un autre danger, plus discret mais tout aussi important, qui ne cesse de prendre de l'ampleur: la cybercriminalité. Pierre Maudet: «Au quotidien, le citoyen a peut-être le sentiment d'être entravé

dans sa sécurité par le petit dealer du quartier, potentiellement le cambrioleur. Mais en réalité, aujourd'hui, il est plus facile de faire un braquage par voie électronique qu'avec une arme à feu.» Saisissant son smartphone, il ajoute: «L'agresseur n'a jamais été aussi proche et le juge n'a jamais été aussi loin.» Ce ne sont pas les différentes polices cantonales romandes qui le contrediront, elles qui sont au front et doivent relever les plaintes de ceux qui se sont fait «hacker», plus ou moins naïvement.

Commandant de la gendarmerie fribourgeoise, le lieutenant-colonel Philippe Allain explique: «Ce sera notre priorité ces prochaines années. Huit postes seront créés: des cyberenquêteurs vont être engagés, sinon nous raterons le virage.» Dans le canton, de 2010 à octobre 2015, les infractions sont passées de 167 à 579 cas. Des exemples d'infractions via Internet? Le vol de données, comme des photos ou des dossiers, sur les ordinateurs des particuliers, contre une rançon de quelques bitcoins ou plusieurs centaines de francs, versée à travers des sociétés de transfert d'argent. Des sommes qui ne nécessitent pas de montrer une pièce d'identité. Plus les rappels sont nombreux, plus la somme augmente.

Les entreprises ne sont pas épargnées, leur site internet n'étant plus opérationnel lorsqu'elles subissent des dénis de service. D'autres, comme la Banque cantonale de Genève, voient des données de leurs clients publiées après avoir refusé de verser une rançon. Combien d'établissements bancaires sont concernés?

Peur de perdre sa réputation, crainte de devoir ouvrir leurs comptes, la question est encore taboue pour beaucoup d'entre eux qui, avec une telle attitude, font le beurre des cybercriminels. Pourquoi ne pas envisager une collaboration entre les collectivités publiques et les entreprises privées pour identifier les risques et investir dans les recherches de solutions? se demande encore Pierre Maudet.

10 214
LE NOMBRE D'ANNONCES ENREGISTRÉES EN LIGNE PAR LE SCOCI EN 2014
(SCOCI: SERVICE NATIONAL DE COORDINATION DE LA LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ SUR INTERNET)

SOURCE SCOCI

des situations dégradées - par exemple lorsque des gens se retranchent dans un appartement et menacent de tuer toute une famille - s'entraînent régulièrement à de nouvelles typologies d'actions. «Nous n'attendons pas que ces dernières arrivent.»

Les autres polices ont également leur groupe d'intervention, par exemple le DARD (Détachement d'action rapide et de dissuasion) pour le canton de Vaud ou le GRIF (Groupe d'intervention et de tireurs d'élite) pour le canton de Fribourg. Jean-Christophe Sauterel, commissaire principal et directeur prévention et communication de la police cantonale vaudoise: «Nous avons mis en place le concept GIRO, soit un concept d'entraide intercantonale basé sur la même formation pour tous les groupes d'intervention en Suisse romande. En tout, il y a plus d'une centaine d'hommes qui peuvent intervenir à la demande d'un canton.»

Intervenir peut-être, mais ne serait-il pas mieux de prévenir, même pour un pays qui n'a pas de passé colonial et qui se dit neutre? Que penser des carences suisses en matière de rensei-

gnement, comme l'absence d'un fichier central des détenus ou d'un réseau national d'empreintes digitales, et le cloisonnement des informations entre la police fédérale et les polices cantonales? Question prévention, «la Suisse, de par sa structure fédéraliste, est très performante», assure le colonel Alain Bergonzoli dans une interview (*lire pages 18 et 19*). Elle connaît ses citoyens et ses préoccupations. La détection de personnes en rupture avec les valeurs de la société est en principe facilitée. Et si la recherche ainsi que la collecte de renseignements sont du ressort notamment du Service de renseignement de la Confédération - en janvier de cette année, le Conseil fédéral a décidé de renforcer la lutte préventive en créant six nouveaux postes limités à trois ans - elles émanent également des diverses polices de proximité des cantons. Ces polices en contact avec la population, les commerçants, les associations et les diverses communautés ont regagné en importance ces dernières années. Dans le canton de Genève, par exemple, une expérience est menée à Carouge depuis mars 2013: un poste est dédié

uniquement à la police de proximité, alors qu'ailleurs, elle occupe les mêmes locaux que Police-secours.

Un vrai hub d'informations

Attention, il n'est pas question de «surveiller» les citoyens, explique Luc Broch, responsable de la police de proximité à Genève, où les effectifs, qui se montent actuellement à 157 personnes, ont augmenté de cinq unités par année depuis 2012. «Lorsque l'on «surveille» quelqu'un, on répond à des critères légaux qui correspondent au Ministère public. L'ilotier prend le pouls du quartier. Il a un réseau de contacts qui se nourrit tout seul.» Les gens viennent en effet le trouver pour des histoires de bruit ou de *littering*. C'est un vrai hub d'informations. Un hub que Pierre Maudet voit d'un bon œil: «Dans le cas des attentats, on constate que l'on s'est reposé un peu trop, en tout cas dans le grand pays voisin, sur des aspects technologiques et pas assez sur du renseignement de proximité et de terrain.»

Mais si l'information est une chose, il est essentiel de la mettre en relation. «A

OBJECTIF: DÉSAMORCER LES SITUATIONS DANGEREUSES

La police cantonale bernoise a créé un service pour gérer des personnes qui ont proféré des menaces ou qui se sont signalées par un comportement violent.

«Menace et violence», c'est le nom du service spécialisé de la police cantonale bernoise qui s'occupe «des gens qui se font remarquer» par leurs menaces, injures ou comportement violent, surtout dans des administrations comme les services sociaux. Les policiers sont aussi souvent amenés à signaler des personnes, dans des cas de violence domestique, de bagarres, de vols, ou de consommation de drogues, explique Laura Marinello, cheffe de la brigade spéciale 2 au sein de la police judiciaire. Certains querulents se manifestent également en inondant les administrations d'e-mails, de coups de fil belliqueux, en postant des menaces sur leur compte Facebook ou d'autres médias sociaux.

C'est après la fusillade qui a eu lieu au Parlement de Zoug – quinze morts en 2001 – que le Conseil exécutif bernois a décidé de créer un organe compétent; il a vu le jour en 2005. De deux personnes, il est passé à 4,5 postes à plein temps en 2012. Le nombre de cas répertoriés a augmenté, passant d'une cinquantaine à quelque 300 en 2014. Responsable du service installé dans les locaux de la police cantonale de l'agglomération bernoise, Roland Knöri explique cette hausse par la sensibilisation accrue des administrations. «Nous formons les fonctionnaires, leur apprenons à réagir, répondons à leurs questions

au téléphone, dans l'urgence ou après un épisode de violence verbale.»

L'objectif de ce service: «désescalader» les conflits en discutant par exemple avec les querulents. «Beaucoup sont contents de pouvoir parler de leurs problèmes. Ce sont des gens qui ont des soucis dans la vie. Ils sont au chômage, en difficulté financière, vivent une séparation, sont malades, ont des problèmes psychologiques. Nous essayons de trouver des solutions pour améliorer leur situation, mais leur rappelons également les règles et les limites.»

Seule la moitié des gens signalés fait l'objet d'une plainte pénale, «car en portant plainte, les fonctionnaires peuvent avoir peur d'envenimer la situation». Actuellement, loi sur la protection des données oblige, le service Menace et violence ne répertorie pas les personnes, mais les cas qui lui sont soumis. Personne n'a donc une vue d'ensemble sur les individus et le service ne peut pas communiquer en détail avec d'autres institutions extérieures à la police. Un cloisonnement que regrette Laura Marinello: «Si on se focalise uniquement sur la liberté des individus, le risque existe qu'un jour cette dernière soit un danger pour les autres. Jusqu'à présent, il n'y a pas eu de cas qui a escaladé. Mais je crains que cela arrive tôt ou tard.» ■ SP

Moisson d'informations sur Facebook

Certains cybercriminels sont si bien renseignés, via les contenus des ordinateurs de certaines PME, qu'ils arrivent, par exemple, à se faire passer pour un patron auprès d'une secrétaire, à qui il demande de verser de l'argent de toute urgence, alors que le vrai directeur est en réalité à l'étranger. Olivier Guéniat, chef de la police judiciaire neuchâteloise: «Ce sont des manipulateurs très habiles, des bandes de criminels qui se sont reconvertis et opèrent depuis Israël ou Paris. Il ne se fait presque rien contre la criminalité sur Internet, notamment dans le Darknet. Même la CIA et compagnie sont à la rue...»

Docteur en informatique et professeur à la Haute Ecole de gestion de Genève, David Billard, qui est également

expert pour la justice genevoise, met en garde le public: les cybercriminels moissonnent également des informations sur Facebook. «Il est facile d'obtenir les identités des gens et de déterminer les mots de passe en visitant leur profil. Et comme Facebook modifie sans cesse sa politique, il arrive que les amis de vos amis puissent également voir votre profil...» Il constate encore que beaucoup de cyberattaques proviennent de Russie. «Les gens y ont une bonne formation en maths, sciences et informatique, mais il n'y a pas de débouchés...» Et inutile de dire que, en Russie, l'entraide judiciaire fonctionne mal. De plus, les criminels utilisent Tor (Darknet), VPN (en souscrivant un abonnement dans un pays quelconque) ou Proton Mail (e-mails chiffrés), rappelle David Billard. Suivre leurs traces revient parfois à passer par

une dizaine de pays, c'est-à-dire dix systèmes judiciaires différents, plus ou moins prêts à collaborer. Un conseil de la police à ce sujet? Jean-Christophe Sauterel: «Aidez-vous, la police vous aidera. Mettez vos antivirus à jour, installez des pare-feux et des programmes antispy...»

Un Hiroshima numérique

Côté surveillance, les échanges qui s'effectuent grâce aux applications WhatsApp, Telegram ou Skype échappent au contrôle de la police en Suisse, sauf expertise technique des smartphones, un moyen qui doit être ordonné par un magistrat et qui n'est pas facile à réaliser. Chef de la brigade de criminalité informatique à la police genevoise, Patrick Ghion appelle à un changement: «Il est capital que la police se dote de moyens pour avoir une vue sur les données cryptées et dispose d'accès aux échanges de messagerie. Cela arrivera. Il faudra attendre la prochaine catastrophe.» Et les débats sur la loi sur le renseignement l'année prochaine.

En attendant, Patrick Ghion voyage énormément pour suivre des conférences sur la cybercriminalité et rencontrer des confrères d'autres pays avec lesquels il tisse des liens qui lui permettent d'obtenir, par exemple, le nom du propriétaire d'une adresse IP en dix jours au lieu de trois mois. Rien ne vaut les contacts. Actuellement, l'informaticien et sa brigade – ils sont dix – sont en train de mettre en place une patrouille sur Internet. Il ne s'agira pas de rechercher des délits, mais de faire de l'observation.

Pierre Maudet en est persuadé: «Un jour, nous aurons un Pearl Harbor, c'est-à-dire une attaque qui va nous surprendre totalement, sans totalement nous surprendre. Une attaque qui nous ciblera également, alors que l'on se croit à l'abri.» Le politicien imagine bien que Genève puisse être en haut de la liste des cibles suisses potentielles, cibles helvétiques qui, elles-mêmes, sont plutôt en bas du tableau de chasse des terroristes.

Pour rester dans le même coin de la planète Terre, le magistrat genevois dit craindre un Hiroshima suisse, soit l'introduction violente d'une technologie nouvelle, avec des attaques numériques. Puisse-t-il se tromper. Pour une fois. ■



JEAN REVILLARD REZÖCH

CONTRÔLE A la place Chauderon, vérification des papiers de quatre Africains. L'un séjourne à Vallorbe et les trois autres vivent illégalement en Suisse. Leurs portemonnaies sont vides. Le «banquier» qui s'occupe de la récolte de l'argent de la drogue a dû passer avant la police.

Reportage. Chaque week-end, des milliers de noctambules convergent vers les clubs du Flon et des environs immédiats. Plongée dans ce quartier, sur les pas d'agents municipaux, entre contrôles, interventions et arrestations.

Dans la nuit lausannoise, avec deux policiers

SABINE PIROLT

Lausanne, poste de police du Flon, 23 h 45, un vendredi soir de novembre. Des pleurs retentissent depuis plus d'un quart d'heure dans les locaux. Imperturbables, les agents vaquent à leurs occupations. Ils sont dix-sept à se relayer dans ce poste par groupes de cinq au minimum. En journée, un guichet est ouvert au public. «Les gens viennent y déposer des plaintes pour vols ou pour telle personne», raconte Nicolas, policier municipal depuis six ans.

L'homme qui sanglote est un dealer gambien qui a ses habitudes dans le quartier. Il a avalé des boulettes de cocaïne emballées dans du papier cellophane lorsque la police l'a arrêté:

zéro preuve, zéro trafic. L'homme veut voir un médecin. «I am not dealing!» Personne n'a l'air de le croire. Et pour cause. «En quelques semaines, nous l'avons arrêté un nombre incroyable de fois», dit Nicolas. Un officier donne l'ordre de fouiller le jeune dealer: veste, pull, chaussures, tout est passé en revue. Bonjour l'odeur dans la petite cellule prévue à cet effet. Si le fonctionnaire trouve quelque chose, il sera conduit en prison. Certains trafiquants sont maintenus en observation jusqu'à ce que les boulettes qu'ils ont avalées ressortent par le canal naturel.

Il est temps pour Nicolas et son coéquipier Simon de se mettre en piste. Le secteur de la police du Flon va de Saint-François (non compris) à Chau-

deron ainsi que de la Riponne à Montbenon. «La nuit, tout est motif à confrontation. C'est l'effet de groupe. Certains sortent leur agressivité et leurs frustrations de la semaine.» Leurs tâches? Intervenir en cas de bagarres, de bruit; combattre la vente et la consommation de stupéfiants; faire respecter les heures de fermeture des clubs ou procéder quand ces derniers signalent des gens qui se présentent avec une fausse identité. «On nous demande également d'être visibles.» En semaine, durant la journée, les deux ilotiers de service sont en contact avec les commerçants et les citoyens. Ils cherchent des renseignements, demandent si les uns et les autres ont remarqué des choses bizarres. «Tout se fait à pied, pour être accessible.» ■ ■ ■



PATROUILLE Simon et Nicolas arpentent le secteur du Flon. Leur mission: intervenir en cas de bagarres, de bruit et d'incivilité et combattre la vente ainsi que la consommation de drogue, notamment.

PRISE En cette nuit du 6 au 7 novembre, les policiers ont trouvé 20 sachets de marijuana cachés dans une bouteille en PET. Dans la cellule du poste, un dealeur pleure à chaudes larmes après avoir été arrêté. Il a avalé des boulettes de cocaïne pour faire disparaître les preuves.

JEAN REVILLARD REZO.CH

■ ■ ■ **Fouille et fumette**

0 h 15. La tournée commence du côté du Grand-Pont. Un jeune homme se soulage contre l'un des piliers du pont. Nicolas l'éclaire avec sa lampe de poche. Il est très classe dans son manteau de laine bleue. Il glisse une explication. «Ça fait longtemps qu'on attend un pote...» Moins raisonnables, ses deux amis prennent les policiers à partie. L'étudiant essaie de les calmer. «Je connais les risques. J'en paierai les conséquences.» La facture? Simon: «L'amende va de 150 à 200 francs et jusqu'à 1000 francs si la personne récidive. Là on va noter «attitude correcte». On limite les discussions le week-end, ça rapporte rarement quelque chose.»

Les deux policiers continuent leur tournée du côté du D!, saluent l'agent de sécurité, échangent quelques mots. Nicolas: «On collabore beaucoup et on comprend la tâche des uns et des autres.» Direction le Flon, où les noctambules font la fête. Les deux policiers en connaissent tous les recoins. Leur regard affûté fait le reste. Trois jeunes hommes fument un joint sur un banc. Fouille, prise des identités, confiscation du sachet d'herbe et paiement de l'amende: 100 francs. Pour le prix, les trois Genevois demandent un conseil pour choisir leur club. Nicolas: «Vous voulez quoi comme musique? Du reggaeton? Alors il faut aller au Xoxo. Bonne soirée malgré tout.» Plus loin, dans une ruelle sombre, autre amende pour un pipi.

1 h. La tournée passe par le MAD. Brève discussion avec le chef des agents de sécurité privée du Flon. Il raconte une

bagarre récente entre deux frères. «Il a fallu l'intervention de deux agents et deux policiers pour les séparer.» Simon: «Les agents de sécurité privée sont des partenaires, on leur donne parfois un coup de main.» Il est temps d'aller faire un petit tour du côté de Montbenon. Deux hommes et une femme y fument un joint dans un coin à l'écart. Pas de chance, les agents connaissent leur terrain. C'est Madame qui est amendée, car c'est elle qui tenait le joint. «Vous acceptez la procédure d'amende d'ordre à 100 francs?» demande Nicolas. C'est oui. Les deux hommes passent à la fouille, Madame y échappe, faute de policière pour exécuter cette tâche. Elle y va de son petit couplet vengeur: «Vous êtes fiers de faire ce métier?»

Les deux policiers prennent à peine garde à ses propos. La discussion s'engage sur la légalisation des joints. Un des deux hommes, efféminé, expose sa science sur les effets de la fumette. Il est temps de repartir. Tout en traversant le vaste parking de l'endroit, Simon explique: «Il arrive qu'une personne soit en cours de transformation: le haut est une femme, le bas un homme. C'est alors la carte d'identité qui fait foi pour la fouille.» Ne réagit-il jamais aux provocations des gens? «Cela fait partie du job. Tant que ce ne sont pas des menaces du genre «je vais retrouver ta femme»...»

Alcool et trafic

1 h 30. Les fêtards font la file pour entrer au Xoxo Club où dix agents de sécurité veillent ce soir-là. Nicolas va échanger quelques mots avec le responsable, posté

à l'entrée. «Si ça commence à sentir le moisi, vous nous appelez.» La tournée continue du côté de la place Chauderon. Une demi-douzaine de jeunes boivent des coups, à l'abri d'un des bâtiments administratifs. Les déchets qu'ils ont répandus sont visiblement proportionnels à leur taux d'alcoolémie. A la vue de la police, l'un d'eux saisit un cornet en plastique et se met à tout ramasser. «On ne fait rien de mal. Je range tout lieutenant général. Merci de nous protéger.» Plus loin, c'est un autre groupe qui écoute de la musique à fond. Les deux policiers leur demandent d'éteindre et de respecter le voisinage. Protestation: «On fait quoi de mal?» Explications bis: «Si vous ne comprenez pas, dans trois minutes, on repassera et ce sera une amende.»

Il est temps d'emprunter le passage sous-terrain pour rejoindre l'autre côté de la place. Les policiers se séparent au moment de monter les deux rampes d'escaliers. Accélération: l'un part à gauche, l'autre à droite. Quelques minutes plus tard, quatre individus, tous Africains, sont alignés sur un banc: trois illégaux et un requérant d'asile basé à Vallorbe. Ils prétendent être de sortie. Nicolas les fouille. Ils ont deux portables chacun. Il examine encore leur portemonnaie: ils sont vides. De sortie, sans un sou? Nicolas: «On a raté le banquier. Il est venu chercher la recette de la nuit.» Ils peuvent repartir. Il n'existe pas d'accord de réadmission avec la Gambie.

Plus loin, Simon vient de découvrir une bouteille en PET remplie de 20

sachets de marijuana à 20 francs chacun. «Elle était à côté de la poubelle, dans une petite niche. Ils cachent toujours leur drogue dans les mêmes coins. Ils aiment les habitudes.» Pas de preuve, pas de dénonciation. Souvent, les policiers doivent les relâcher, car il n'y a de toute façon pas de place en prison. Ce n'est pas démoralisant? «Si on y pense trop, on arrête de travailler. Les choses évoluent, mais on n'arrivera jamais à supprimer la drogue. Il y aura toujours des mécréants, suisses ou étrangers.»

L'organisation générale? «Il y en a toujours un qui fait banquier. Celui au-dessus de lui est un Gambien. Mais celui qui produit est Suisse, il cultive *indoor*, quel que part dans le pays. Il y a un grand tournus dans les personnes employées. Ça change toutes les trois semaines. La structure est très horizontale. Ils ont tous des contacts les uns avec les autres et ils ne sont pas concurrents.» Nicolas parle encore de très petites quantités, très vite écoulées.

Cris et négociations

Il est plus de 3 h. Le duo emprunte de nouveau les escaliers pour retourner dans la direction du Flon. Dans le passage sous-terrain, l'entrée du club Rouge City. Il y a du grabuge: un agent de sécurité tente de repousser un homme qui se débat. Les policiers interviennent illico: ils entraînent le récalcitrant à quelques mètres et lui demandent ce qui se passe. L'homme crie: «Vous êtes là pour me protéger, pourquoi vous me traitez comme ça?» Il tente de se déga-

ger. «Ne me tenez pas comme ça, vous m'entravez, arrêtez!» L'homme se débat avec force. Ni une ni deux, il est plaqué au sol. Les policiers lui passent les menottes et le relèvent. Il a du sang sur les dents. Très énervé, l'Africain continue à protester: «Je ne suis pas une merde. Ils ont refusé que j'entre dans le club. J'ai appelé SOS Racisme. Vous êtes arrivés en embuscade.»

Entre-temps, Simon est allé recueillir la version du vigile: l'homme l'aurait provoqué en disant: «J'ai un bâton tactique dans le c...», tout en essayant de se frotter contre lui. Nicolas: «De toute façon, tout a été filmé par les caméras du club.» Le menotté est amené au poste, entouré des deux agents. De longues minutes de marche, ponctuées par ses protestations répétitives à très haute voix. Inquiet, son ami le suit à quelques mètres de distance. «Je ne vous ai rien fait, je peux appeler un avocat?» Un ange passe.

Au poste, l'homme est invité à souffler dans le ballon. Résultat: 1,39‰ d'alcool dans le sang. Ce n'est pas la première fois qu'il a des ennuis avec la police. Simon consigne les faits dans un rapport. Il explique au fêtard que les clubs ont le droit de refuser l'entrée à qui bon leur semble. Il peut s'en aller. A peine sorti, il sonne à l'interphone. «Je veux porter plainte!» Patient, Simon lui répond que le poste est fermé. «Attendez demain, vos idées seront plus claires...»

4 h 30. La tournée reprend. Des cris retentissent à la route de Genève. Un homme hurle en pleurant. Deux poli-

ciers l'entourent, d'autres arrivent. L'Africain à genoux sur le bord du trottoir continue de hurler et refuse de suivre sa copine, venue le chercher en taxi. «Il faudrait qu'il revoie deux ou trois jeux de scène», ironise un policier. Nicolas et Simon continuent leur chemin. Ils calment un jeune, très énervé, qui s'est fait éjecter d'un club. Un des agents de sécurité lui reproche d'avoir fumé des joints. Simon lui rappelle les règles. «Une boîte de nuit, c'est comme un appartement. Les propriétaires peuvent y faire entrer qui bon leur semble.» Nicolas discute avec des jeunes venus lui poser des questions sur son grade. Un jeune homme le complimente sur sa moustache à la Erroll Flynn. Une fille les interpelle: «Vous êtes plus cool que la police de Nyon. Venez travailler chez nous!»

5 h. Le duo continue d'arpenter le Flon. Ils ont l'œil vif et repèrent les joints les plus discrets. Ils amendent un Genevois venu faire la fête à Lausanne avec sa bande de copains. Ces derniers, pas très sobres, s'approchent pour mettre leur grain de sel. Le plus balaise essaie de négocier. «De toute façon, les flics de Genève s'occupent déjà de nous...» D'autres policiers arrivent en renfort et font barrage. Le jeune homme au joint tente, en vain, d'attendrir le policier. «Je gagne 1200 francs et je dois déjà payer des poursuites pour 7000 francs.» Les Genevois s'en vont. Simon, Nicolas et leurs collègues reprennent le chemin du poste du Flon. «Une nuit calme», constate Nicolas. ■

■ ■ ■ **Interview.** A la tête de l'Académie de police de Savatan, le colonel Alain Bergonzoli, ancien commandant des gendarmes vaudois, pense que la formation de tous les policiers à la notion de primo-intervenant devient essentielle.

«La Suisse a besoin d'un plan Vigipirate»

PROPOS RECUEILLIS PAR SABINE PIROLT

Quelles sont les qualités d'un bon policier aujourd'hui?

Le courage redevient la qualité première. Risquer sa vie pour protéger celle d'autrui demande de l'abnégation et un sens du courage très élevé. D'autres pensent que c'est le côté relationnel. Je ne mets pas ces deux qualités en opposition. Malheureusement, les événements récents me donnent raison. Il faut rappeler le sens premier de la mission de la police: protéger et servir. Le policier doit être irréprochable dans sa manière de faire respecter les lois et, de par ses actes, amener le citoyen à comprendre immédiatement le sens de ces actions.

Une année pour devenir policier, est-ce encore suffisant?

La formation d'un policier ne se termine pas à sa sortie de Savatan avec l'obtention de son brevet fédéral. Il faut quelques années de pratique pour devenir autonome. Dans la plupart des corps du pays, les policiers effectuent encore des stages normés, parfois sur plus de deux ans, par exemple à Police-secours ou dans une brigade judiciaire. Le concept de formation de demain prévoit de prendre en considération cette composante, afin d'élever le niveau de certification vers une voie qui correspond à une école supérieure.

Après les événements de Paris, devrait-on repenser la formation?

Ces attentats annoncent une lutte longue et difficile. Combattre ce phénomène va prendre du temps: il

faut plutôt parler d'années que de jours. Pour notre société qui vit dans l'immédiateté, ce sera éprouvant. La situation actuelle met en lumière la nécessité de développer toutes les synergies possibles entre les différentes forces de police. Sur ce point, le modèle allemand est intéressant. Il permet une montée en puissance des forces, tout en respectant l'autonomie des länder et en garantissant l'engagement de ressources centralisées afin de produire un effort principal.

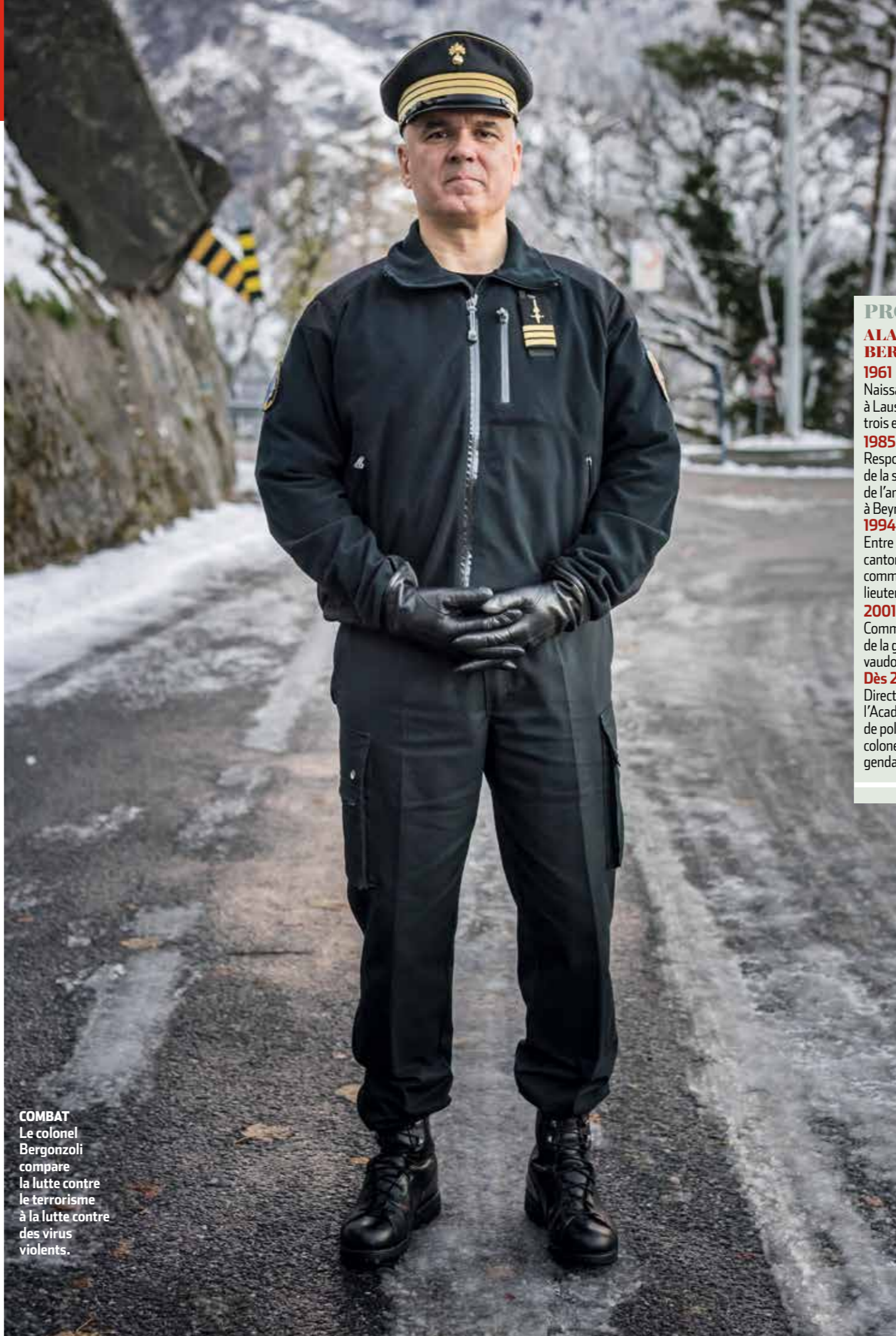
Quelles sont les mesures à prendre pour lutter contre le terrorisme?

A l'exemple de la lutte contre des virus violents, la lutte contre le terrorisme nécessite trois types de mesures: la prévention, la protection et l'intervention. Pour la prévention, la Suisse, de par sa structure fédéraliste, est très performante. Elle connaît ses citoyens et ses préoccupations. La détection de personnes en rupture avec les valeurs de la société est en principe facilitée. Face à une menace terroriste, outre la recherche de renseignements, il s'agit de pouvoir dissuader certaines actions hostiles par le renforcement des mesures de protection. Si nous avons la capacité de monter en puissance dans ce domaine-là, la limite se situe sur le plan des effectifs disponibles pouvant être engagés dans la durée. Et en ce qui concerne l'intervention, la

Suisse est bien équipée en comparaison internationale. Pour élever ce niveau, nous devons nous questionner sur les équipements personnels, l'armement, les munitions et le renforcement de la formation dans certains domaines.

«La mission de la police: protéger et servir.»

COMBAT
Le colonel Bergonzoli compare la lutte contre le terrorisme à la lutte contre des virus violents.



Actuellement, la population est-elle bien protégée?

Dans notre pays, le niveau de sécurité est très élevé et ce en raison de facteurs sociologiques, historiques, politiques et juridiques. Il y a encore cinq ans, la doctrine d'engagement pour des cas d'amok était peu connue. Les premiers policiers à arriver sur le lieu d'un événement observaient. Suivaient les groupes d'intervention spécialisés. Aujourd'hui, face à des individus qui tuent, il faut adapter cette doctrine, les premiers policiers qui arrivent sur place doivent disposer des compétences et des capacités pour agir directement. Cela ne signifie pas que les groupes d'intervention spécialisés n'opèrent plus. La préparation de tous les collaborateurs à la notion de primo-intervenant devient donc essentielle. Cela nous renvoie à des valeurs fondamentales, telles que la capacité pour tous les policiers à s'interposer, dès les premiers instants, à un forcené ou à un groupe de terroristes déchaînés. Il est donc primordial de préparer le personnel à ce type de situation.

Qu'en est-il de l'armée? Pourrait-elle, comme en France, intervenir en cas d'attaques terroristes?

En Suisse, nous avons une armée de milice. Il faut également rappeler que le principe de subsidiarité est inscrit dans la Constitution. Il revient aux autorités politiques des cantons de dire si elles souhaitent l'engagement de l'armée. Juridiquement et pratiquement, le processus existe, mais il devrait franchir un certain nombre de seuils qui prennent du temps. On peut légitimement se demander s'il ne serait pas opportun d'aller au-delà. Je pense clairement que oui. Il est urgent d'anticiper et de conceptualiser un plan Vigipirate pouvant être déclenché rapidement. ■

PROFIL

ALAIN BERGONZOLI

1961
Naissance à Lausanne, marié, trois enfants.
1985
Responsable de la sûreté de l'ambassade suisse à Beyrouth.
1994
Entre à la police cantonale vaudoise comme premier-lieutenant.
2001-2008
Commandant de la gendarmerie vaudoise.
Dès 2009
Directeur de l'Académie de police de Savatan, colonel de gendarmerie.

JEANREVELLARD/REZO.CH